



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204653

VALABLE JUSQU'AU 02/10/2027

ÉDITÉ LE

15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 982338766

Siret : 982 338 766 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5847744-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB02871524

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TDCB02871524

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : GUEBER COUVERTURE

2 RUE DES FERRONNIERS
ZI LES DORICES
44330 VALLET

Téléphone : 02 40 36 35 46

Fax : 02 40 36 38 85

Portable : 0626682576

Site Internet : <http://www.guebercouverture.fr>

E-mail : contact@guebercouverture.fr

Responsabilité légale :

EURL GUEBER MICHEL (487 894 941) / GUEBER MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/10/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	03/10/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/10/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	03/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	03/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	03/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/10/2024
o Isolation des combles perdus	03/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.